

Le secrétaire présente alors le compte-rendu des travaux de l'année, rappelle les souvenirs des confrères disparus et souhaite aux nouveaux la bienvenue. Ouvrons nos rangs et resserrons nos liens d'amicale camaraderie en vue d'un travail commun et profitable à tous.

Le chanoine Morel continuant ses études sur le canton d'Estrées-Saint-Denis, nous retrace le douloureux tableau d'une sorte d'émeute populaire produite à Longueil-Sainte-Marie par l'enlèvement des cloches, en 1793. Pour cette besogne néfaste, deux charpentiers arrivent de Compiègne, montent au clocher, et opèrent l'enlèvement. Mais la plus grosse cloche restait; elle sonne le tocsin, la foule s'émeut, les femmes sont au premier rang, et la municipalité de Longueil, intimidée, ne peut que constater le refus des habitants de laisser enlever leurs cloches, tant qu'on n'aurait pas infligé pareil affront à la paroisse voisine. Triste égoïsme, qu'on voudrait remplacer par un sentiment plus noble en présence d'une liberté violée ! Revenus les mains vides à Compiègne, les deux charpentiers firent leur rapport au Comité de Salut public et, dès le lendemain, ils retournaient à Longueil, accompagnés d'un membre du Comité et appuyés par des dragons. Devant la force armée, le village céda, livrant ses cloches et ceux de ses habitants qui s'étaient le plus compromis la veille par leur résistance.

A ce propos M. de Roucy donne quelques détails sur la monnaie de billon fabriquée alors et appelée *sous de cloche*.

L'ordre du jour de la prochaine réunion comprendra :

M^{me} LE FÉRON D'ETERPIGNY : *Les Amis de Jeanne-d'Arc*.

M. LE BARON DE BONNAULT : *Les Fortifications de Compiègne, à l'époque de la Ligue*.

M. L'ABBÉ GALLOIS : *Les trois Enfants de Saint-Nicolas*.

Le Secrétaire : Baron de BONNAULT.
